

Dégraissant alcalin multi-usages

Formulé à partir de sels alcalins, de tensioactifs et d'émulgateurs anioniques, Elimine rapidement les graisses (animales et végétales), les résidus huileux, les agglomérats de poussière, les suies de cheminées.

Conforme à l'Arrêté du 08.09.1999 pour le nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Contient : Hydroxyde de potassium, Hydroxyde de sodium

Aspect	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Agrumes
pH	> 13
Densité	1.09 ± 0,01
Solubilité	Soluble

APPLICATIONS

ALKA GLIDE est un dégraissant alimentaire est utilisé dans plusieurs domaines :

- Restauration : pianos, fours, friteuses, hottes aspirantes, sols, plans de travail;
- Services d'entretien des mairies : nettoyage de véhicules, matériel de voiries et de signalisation, sols d'ateliers, lessivages de peintures, décollage des affiches et du papier peint ;
- Entretien de chauffage : élimine les suies grasses dans le corps de chauffe, nettoyage des grilles de ventilation, des bâches...
- Matériel agricoles : tracteurs, enjambeurs, machines et cuves à vidanger ;
- Industries agro-alimentaires : toutes surfaces, murs, sols, matériel.

MODE D'EMPLOI

Dose moyenne d'entretien : 1 L pour 30 à 40 litres d'eau chaude (40 à 50°C).

- Nettoyage des véhicules : 1 verre/seau d'eau chaude.
- Entretien plus espacé ou difficile : 1 L pour 5 à 10 L d'eau.
- Nettoyage matériel agricole : 1 L pour 10 à 20 L d'eau
- Machine HP : 2 à 3 % en sortie de lance.
- Auto-laveuse : 1 à 3 % suivant les salissures à éliminer.
- Nettoyage des gymnases et sols sportifs :
- - Entretien : 1 L pour 80 à 100 L d'eau
- - Décapage : 1 L pour 8 à 10 L d'eau

Traitement bactéricide : Dose d'emploi à 0,75 % (locaux de stockage et matériel de transport des Produit d'origine animale (POA) ; locaux de préparation, matériel de transport de la nourriture des animaux domestique).

Traitement bactéricide et fongicide : Dose d'emploi à 1 % (locaux et matériel de stockage, matériel de récolte et de transport des Produits d'origine végétale (POV) ; locaux et matériel de culture des serres et abris.

- Rincer à l'eau potable tous les récipients destinés à l'alimentation.



REGLEMENTATION

Danger. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Stocker dans un récipient fermé. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL. Consulter la FDS. Transport soumis à réglementation ONU 3266, Groupe III, Etiquette 8, Classe 8.



NOTA : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage propre.